

**SENSIBILISER LES GENERATIONS FUTURES
A UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT**

Gaëlle LE BLOA ¹

RESUME

SUMMARY

MOTS-CLES

¹ Mission pédagogique du Parc naturel régional du Luberon

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	2
I. UNE DEFINITION CONCERTEE DES ACTIONS	3
II. UNE EDUCATION AU TERRITOIRE POUR TOUS	3
A. Les actions pour tous les scolaires de l'Académie d'Aix-Marseille	4
B. Les actions spécifiques pour les établissements scolaires du Parc	4
1. Un programme d'actions éducatives gratuit pour les écoles du Parc	4
2. Autres opération	5
III. EXEMPLES D' ACTIONS	5
A. Actions du programme annuel gratuit	5
B. Un réseau des établissements scolaires du second degré	6
C. Mon collège en Luberon	6
D. Une mission qui s'appuie sur les acteurs locaux	6

UNE MISSION FONDAMENTALE DES PARCS NATURELS REGIONAUX

"Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public" constitue une des missions fondamentales des Parcs naturels régionaux définies par la loi (art. R. 244-1. Du décret n°94-765 du 1^{er} septembre 1994 pris pour l'application de L. 244-1 du code rural).

Le Parc naturel régional du Luberon a ainsi souhaité réaffirmer cette mission en définissant, à l'occasion de la révision de sa charte en 1997, des objectifs spécifiques d'éducation du public à l'environnement, notamment par son implication auprès des jeunes en âge scolaire (art 15.1 - Charte du Parc naturel régional du Luberon). Pour atteindre ces objectifs de sensibilisation et d'éducation, le Parc a donc créé un service pédagogique dont les bureaux se situent au Château de l'Environnement à Buoux.

En cinq ans, la mobilisation des enfants est ainsi devenue le moyen retenu en priorité par le Parc naturel régional du Luberon pour contribuer de façon significative et à long terme à la protection de l'environnement et à la qualité du cadre de vie.

Toutes ces opérations éducatives bénéficient du soutien financier de la Direction Régionale de l'Environnement, de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (Contrat de Parc), de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, des Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse et des Communes du Parc naturel régional du Luberon.

I. UNE DEFINITION CONCERTEE DES ACTIONS

Pour mettre en œuvre cet objectif, le Parc s'est rapproché des divers partenaires éducatifs de son territoire afin de définir conjointement les actions à développer. Une commission pédagogique, a été ainsi constituée et se réunit deux à trois fois par an pour définir des axes de travail en direction des scolaires. Cette commission regroupe :

- Des représentants de l'Education Nationale (Rectorat, Inspection Académique, Circonscriptions, IUFM, chefs d'établissements et enseignants),
- Des représentants des partenaires financiers (Régions Provence Alpes Côtes d'Azur, Direction régionale de l'Environnement, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse),
- Des représentants des intervenants qui travaillent au sein des écoles,
- Des élus et techniciens du Parc naturel régional du Luberon.

Ce partenariat, basé sur la concertation, permet de répondre aux besoins de l'Education Nationale au regard de l'éducation à la citoyenneté inscrite dans les programmes d'enseignement mais également de mettre en place des opérations pédagogiques qui accompagnent les actions menées par l'équipe technique du Parc sur ce territoire.

II. UNE EDUCATION AU TERRITOIRE POUR TOUS

Le Parc a souhaité s'investir dans une politique éducative pouvant toucher un maximum d'élèves. Il développe ainsi des actions qui concernent aussi bien les écoles du Parc que les établissements scolaires de l'ensemble de l'Académie d'Aix-Marseille et impliquent tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée.

Le choix et la diversité des activités proposées permettent ainsi de concerner un grand nombre d'élèves et de mobiliser la majorité des enseignants autour de ce projet.

La politique éducative du Parc se découpe de la façon suivante :

A. Les actions pour tous les scolaires de l'Académie d'Aix-Marseille

Le Parc est souvent sollicité par les établissements scolaires de l'Académie pour les aider à travailler sur le thème de l'environnement ou du territoire avec leurs élèves. Nous avons donc souhaité développer un certain nombre d'actions visant à accompagner les enseignants qui souhaitent utiliser ce milieu pour leurs activités éducatives. Trois axes principaux sont ainsi développés depuis trois ans pour répondre à ces attentes :

Découvrir, apprendre en Luberon : brochure de présentation de sorties de terrain à destination des scolaires proposées sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon (disponible sur simple demande auprès du service pédagogique et consultable sur internet : www.parcduluberon.fr/atlas).

Le centre de séjour du Château de l'Environnement à Buoux : centre d'hébergement pour scolaires qui offre aux classes de la Région un accompagnement et un suivi personnalisés gratuits pendant toute la durée de leur séjour.

Le centre de documentation du Château de l'Environnement à Buoux : outil qui permet de mettre à la disposition du monde éducatif toutes les ressources nécessaires à la construction et au suivi d'un projet en éducation à l'environnement.

B. Les actions spécifiques pour les établissements scolaires du Parc

Les problématiques de protection de l'environnement et de développement des territoires labellisés "Parc naturel régional" demandent un effort particulier des structures gestionnaires pour impliquer les habitants dans leur évolution. Il paraît donc important de développer à tout âge une véritable éducation au territoire auprès de ces futurs citoyens. Au delà de la sensibilisation à l'environnement, les actions proposées dans ce cadre viseront à positionner les jeunes en tant qu'acteurs de leur territoire.

Pour ce faire, le Parc propose trois grands axes de travail :

1. Un programme d'actions éducatives gratuit pour les écoles du Parc

Des actions ouvertes à tous les niveaux d'études, qui permettent de travailler tout au long d'une année scolaire sur des projets éducatifs allant de la simple sensibilisation à la mobilisation des élèves pour leur environnement.

Chaque année, des actions sont ainsi définies en concertation avec la commission pédagogique au regard des réalités et actualités du territoire, et en fonction des programmes de l'Education Nationale. Elles se matérialisent ainsi par des animations en classe ou sur le terrain prises en charge par des intervenants spécialisés dans le thème abordé, par la mise à disposition de documentation et, de plus en plus, par l'allocation d'un crédit d'achat de matériel servant à la réalisation par les élèves de productions concrètes.

Cette opération est basée sur le volontariat et l'intérêt que portent les enseignants du territoire suivant l'adéquation entre leur projet d'établissement et les thématiques des actions proposées. Chaque année, ce programme gratuit concerne près de 300 classes.

Trois grands types de projets sont proposés :

Des actions de parrainage de projets émanant de l'enseignant ou de la classe,

Des actions thématiques, dont le thème est déjà pré-défini

Des expositions-interventions, actions qui permettent de toucher un plus grand nombre d'enseignants et d'élèves

Ceci représente chaque année 12 à 15 actions éducatives différentes.

Art et nature est une action inscrite dans ce programme.

2. Autres opérations

Les 12 autres opérations proposées cette année sont :

- Les défis pour le Parc, dont les présentations de travaux se dérouleront les 26 et 27 mai prochains au Château de l'Environnement à Buoux (parrainage de projets)
- Sensibilisation aux risques majeurs (action thématique)
- L'année de l'hirondelle (action thématique)
- A l'école des oiseaux (action thématique)
- Initiation à l'astronomie (action thématique)
- Le SAGE du Calavon, action de sensibilisation sur le thème de l'eau (action thématique)
- La mémoire des roches, animée par la Réserve Naturelle Géologique (action thématique)
- Les observatoires de la biosphère, étude des relations entre les différents êtres vivants (action thématique)
- Le Luberon en 7 familles, donnant lieu à la création d'un jeu de 7 familles sur les milieux naturels du Luberon par les élèves (action thématique)
- Les chauves-souris en Luberon (exposition-intervention)
- SOS animaux blessés, sur les rapaces et le Centre de sauvegarde de la faune sauvage (exposition-intervention)
- Le nouveau programme pour l'année prochaine a déjà été envoyé aux différents établissements scolaires concernés.

III. EXEMPLES D' ACTIONS

A. Actions du programme annuel gratuit

Détails de quelques actions proposées dans le cadre du programme annuel gratuit pour l'année 2002-2003 :

"Les défis pour le Parc" : parrainage d'un projet concret de classe qui vise à la prise d'initiative des élèves dans une action en faveur de la compréhension, de la mise en valeur ou de la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. Le Parc apporte gratuitement des interventions (jusqu'à 5 ½ journées) sur le thème choisi, un crédit d'achat de matériel pour concrétiser l'action et un crédit de transport pour venir présenter les travaux en fin d'année au Château de l'Environnement à Buoux.

"Sensibilisation aux risques majeurs" : action éducative qui vise à sensibiliser les jeunes aux risques majeurs existant dans leur environnement proche. Cette opération comprend 3 ½ journées d'intervention et un livret pédagogique pour l'enseignant.

"S.O.S. animaux blessés" : action qui permet d'illustrer une partie du programme de SVT de 6^{ème} par la présentation, par les techniciens du centre de sauvegarde, de cet hôpital des animaux sauvages blessés. Cette action comprend 1h30 d'intervention par classe et la mise à disposition dans l'établissement d'une exposition sur les rapaces du Luberon pendant 1 semaine.

B. Un réseau des établissements scolaires du second degré

Il y a trois ans, nous avons souhaité élargir notre dispositif afin de concerner l'ensemble des niveaux scolaires. Dans cette optique, depuis deux ans, et à la demande des chefs d'établissements, nous nous sommes rapprochés des collèges et des lycées afin de leur proposer des opérations adaptées à leurs structures et enseignements. Au sein des 21 établissements scolaires du second degré situés sur ce territoire, des "correspondants Parc" ont été désignés et sont devenus des interlocuteurs privilégiés entre les équipes éducatives et le Parc. Trois rencontres par an sont programmées afin de renforcer cette communication mais également pour faire émerger des projets communs.

C. Mon collègue en Luberon

Un programme expérimental, pilote au niveau national, qui a fait l'objet d'une signature d'une convention de partenariat entre la Cité Scolaire d'Apt et le Parc naturel régional du Luberon.

Cette opération a pour objectif de mettre en place un parcours éducatif sur le thème du Parc afin d'illustrer les programmes scolaires de collège par des exemples concrets puisés sur le territoire du Luberon. Elle comprend ainsi quatre principaux axes de travail : des interventions en classe ou des sorties de terrain à destination de tous les élèves de chaque niveau (6^{ème} et 5^{ème} pour cette année 2002-2003, 4^{ème} pour l'année 2003-2004...), la mise à disposition d'expositions et de documentation, l'appui et l'aide au montage de projets, et la mise en place de formations pour les enseignants.

D. Une mission qui s'appuie sur les acteurs locaux

Les actions d'éducation au territoire proposées par le Parc se matérialisent par des animations auprès des scolaires, la création d'outils pédagogiques, la réalisation d'équipements... Le Parc a souhaité s'appuyer sur les nombreuses ressources locales pour la mise en œuvre de ces diverses opérations. Nous travaillons ainsi régulièrement avec une vingtaine de structures telles que les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, le Syndicat Mixte de Valorisation Forestière de Vaucluse, l'Union Départementale Vie et Nature, des petites associations locales et des accompagnateurs en montagne indépendants... Par ces prestations éducatives, le Parc contribue pleinement au développement économique local dans ce domaine. Ces partenaires participent à la définition des orientations du Parc en déléguant deux représentants à la commission pédagogique. Par ailleurs, dans un souci de communication et de qualité des animations, de nombreuses actions sont développées avec ces partenaires : journées de rencontres et d'échanges, formations, mise à disposition de ressources matérielles et documentaires.